

CONSEIL GENERAL ATTALENS

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE DU MARDI 21 avril 2026

ORDRE DU JOUR SELON LA CONVOCATION

Ordre du jour

1. Remerciements M. Lionel Guignard
2. Appel
3. Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2025
4. Midnight Games Attalens – rapport d'activités 2025
5. REPER – rapport d'activités 2025
6. Comptes 2025
 - Présentation du compte de résultat et du rapport de gestion
 - Présentation du compte des investissements
 - Rapport de la commission financière
 - Approbation du compte de résultat et du rapport de gestion
 - Approbation du compte des investissements
7. Rapport des commissions
8. Modification statuts ASSCOV – Augmentation limite d'endettement
 - Présentation
 - Rapport de la commission financière
 - Discussion
 - Approbation
9. Valorisation Reraise 10 - Crédit de construction de 5 appartements
 - Présentation
 - Rapport de la commission financière
 - Discussion

10. Approbation Le Baobab - Détail de l'étude de faisabilité

- Présentation
- Discussion

11. Communications du Conseil communal

12. Rapport de législature 2021-2026

13. Rapport du Président

14. Divers

M. Roland Besse, Président du Conseil général (ci-après CG) salue et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Il ajoute que la convocation et ses annexes ont été adressées à chaque membre du CG dans les délais. Aucune remarque n'est faite concernant le mode de convocation.

Cette année a débuté par deux drames. L'incendie du bar Le Constellation à Crans-Montana le 1^{er} janvier 2026 a fait plusieurs dizaines de morts et des blessés graves. Le 11 mars 2026 un homme s'est immolé dans un car postal à Chiètres, provoquant la mort de 6 personnes et 5 blessés. Il demande un moment de silence suite à ces drames.

Il donne lecture de l'ordre du jour.

1. Remerciements M. Lionel Guignard

En l'absence de M. Guignard, le point est annulé.

2. Appel

M. le Président donne la parole à **Yves Savoy**, Vice-Président, qui procède à l'appel.

Présents : 29 Conseillers généraux

Excusé : Yuri Gramigna

Le Conseil communal est au nombre de six. **Rahel Preisig** est excusée.

Le quorum étant atteint, **M. le Président** informe que le CG peut valablement siéger et prendre des décisions à la majorité des membres présents, soit 15 . Il déclare la séance ouverte.

3. Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2025

Le procès-verbal de la séance du CG du 9 décembre 2025 a été remis aux membres du CG dans les délais légaux.

Le procès-verbal n'appelle aucune remarque.

M. le Président le soumet à l'approbation du CG.

Au vote à main levée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

4. Midnight Games Attalens – rapport d'activités 2025

Eliot Savoy, en charge du dicastère de la cohésion sociale, donne la parole à **Alexandre Brand** et **Nathan Uebelhart**, chefs de projet, qui présentent le rapport annuel 2025 de Midnight Games Attalens.

Informations générales

Alexandra Brand explique que Midnight Games Attalens existe depuis 15 ans. C'est un projet de la Fondation

IdeeSport qui en compte 103 en Suisse. C'est un espace de liberté gratuit pour les jeunes du CO. Midnight Games a lieu tous les samedis de 20h00 à 22h30 dans une des salles de gymnastique. Lors des soirées, des activités variées sont proposées avec du sport, de la cuisine, etc.

Les règles à respecter sont les suivantes. La fumée, l'alcool et les drogues sont interdits. Les coaches et les participants doivent être respectés, de même que l'infrastructure.

L'équipe est composée des chefs de projet Alexandre Brand et Nathan Uebelhart, 6 seniors coaches de plus de 18 ans et 8 juniors coaches. Lors d'une soirée sont présents un chef de projet, 3 seniors coaches et 4 juniors coaches.

Bilan de participation

Il y a eu 1235 participations réparties sur 35 soirées, soit une moyenne de 39 participants par soirée. La proportion est de 61% de garçons et 39% de filles. Les participants d'Attalens ne sont plus majoritaires. 37% des participants viennent de Châtel-St-Denis contre 31 % pour Attalens. Le nombre de participations a quasiment doublé depuis 2023 et la participation féminine a augmenté d'environ 5%.

Objectifs 2026

Les objectifs sont de :

- maintenir la fréquentation des jeunes
- renforcer la cohésion d'équipe
- augmenter la visibilité du projet auprès des parents et des organismes

Alexandre Brand remercie les autorités communales pour leur soutien et leur aide.

Julien Echenard demande si des mesures particulières ont été prises pour expliquer l'augmentation de la participation des filles.

Alexandre Brand explique que les filles participent plus et sont mieux intégrées dans les sports d'équipe notamment.

Nathan Uebelhart ajoute que les filles sont également mieux intégrées dans les groupes d'amis qui fréquentent Midnight Games.

Eliot Savoy ajoute que lors de l'engagement des coaches une attention particulière est portée à la parité entre les filles et les garçons. Avoir des coaches féminines met en confiance les jeunes filles et les incite à venir.

Isabelle Bonvin demande comment la baisse de fréquentation des jeunes d'Attalens est expliquée.

Alexandre Brand explique qu'il s'agit plus d'une augmentation du nombre de jeunes de Châtel-St-Denis, qu'une baisse de ceux d'Attalens. Cela s'explique notamment par l'augmentation de la population de Châtel-St-Denis et l'amélioration des transports publics.

Loïc de Keuster demande si la structure arrive à ses limites et si elle pourrait absorber une nouvelle augmentation de fréquentation.

Alexandre Brand répond que la fréquentation est cyclique et qu'il est possible d'accueillir sans problème 80 participants sans avoir de débordements.

Isabelle Santana-Adjahmah demande si l'âge médian, actuellement de 14 ans, évolue.

Alexandre Brand répond que cet âge varie peu. Il s'agit de jeunes en 2^{ème} année du CO.

M. le Président demande si d'autres communes se sont intéressées au projet Midnight Games.

Nathan Uebelhart répond par la négative.

M. le Président demande si dans le cadre du groupe de travail de l'ACV *Grandir en Veveyse*, il a été fait mention des activités qu'Attalens propose et de l'éventualité de les développer dans d'autres communes.

Laurent Menoud répond que les activités proposées à Attalens sont connues. La commune ne fait pas de promotion de ces activités.

Etienne Wirz demande si les coachs constatent que des jeunes consomment des substances illicites et comment ils le gèrent. Le cas échéant, les coachs constatent-ils une recrudescence de ce genre de situation ?

Alexandre Brand répond qu'il y a eu beaucoup de cas en 2023 et 2024 ce qui explique en partie la frilosité des participants. La commune a pris des mesures : les jeunes en question ont été exclus. Les jeunes qui fréquentent Midnight Games actuellement consomment peu de substances illicites. Ils sont plus enclins à écouter les coachs. Ils sont là pour pratiquer du sport et se retrouver entre copains. Ceux qui consomment des substances illicites vont se retrouver dans l'espace public.

Julien Echenard demande quel est le principal défi pour Midnight Games.

Nathan Uebelhart répond qu'un nombre important de jeunes viennent simplement pour discuter avec leurs copains. Ils ne sont pas tous preneurs des activités sportives. Il est parfois difficile de les motiver.

Alexandre Brand ajoute qu'il est de plus en plus difficile d'organiser des activités complexes. Beaucoup de jeunes ont un temps d'attention limité. Les participants aux soirées prennent peu d'initiatives.

Yves Savoy relève que ces activités sont gratuites. Il demande si les communes avoisinantes se rendent compte que des activités sont offertes à leurs jeunes par la commune d'Attalens.

Eliot Savoy répond que la prise de conscience de l'importance de ces activités varie très fortement entre la commune d'Attalens et les autres communes du district, notamment le chef-lieu. Attalens fait du lobbying depuis 5 ans. Il n'est pas facile de faire avancer les choses. Ce rapport permettra peut-être à la commune d'aller défendre le projet auprès du district et trouver une solution de financement commun.

Le CG remercie Alexandre Brand et Nathan Uebelhart de leur engagement par des applaudissements.

5. REPER – rapport d'activités 2025

Eliot Savoy donne la parole à **Adrien Oesch**, responsable de secteur, et **Julien Hornecker**, travailleur social de rue, qui présentent le rapport d'activités 2025 de REPER.

Mandat de REPER

Adrien Oesch rappelle le mandat de REPER à Attalens, où Julien Hornecker intervient comme travailleur social de rue à 50% depuis 2019. La mission de Julien Hornecker consiste à aller à la rencontre des jeunes, plus particulièrement ceux qui occupent l'espace public, afin de créer un lien de confiance qui lui permet de faire passer des messages de prévention, mais aussi de favoriser l'expression de besoins et de demandes.

Une fois que ces besoins et ces demandes émergent, Julien Hornecker propose aux jeunes différentes prestations pour y répondre : accompagnements socioéducatifs individuels ou de famille, projets, actions communautaires, Mini-Jobs, etc.

Depuis 2023, la Commune mandate aussi REPER pour la coordination des jardins partagés, représentant un 10% assuré également par Julien Hornecker. .

Rapport d'activités 2025

Julien Hornecker présente les prestations proposées en 2025 :

- 30 permanences sociales de rue
- des accompagnements socio-éducatifs : 12 jeunes et 6 familles
- prise en charge d'élèves du CO : 3 jeunes en difficultés ou en rupture scolaire
- pôle Mini-Jobs : 12 jeunes en ont bénéficié à Attalens et à Fribourg. Le pôle est financé en partie par REPER et en partie par la commune d'Attalens
- l'atelier de couture : 24 ouvertures le jeudi ou le samedi. La fréquentation est en baisse. Les jeunes sont dans l'attente de la mise à disposition du bâtiment Les Artisans 20. L'objectif est de redynamiser l'attrait de l'atelier de couture pour les jeunes présents sur l'espace public et qui ont moins d'intérêt pour les activités sportives proposées par Midnight Games
- Jardin partagé : 10 jeunes, 4 seniors et 3 adultes
- Ambassadeurs de propreté : fin du projet en 2025. Il y a moins de littering que par le passé et il est difficile de recruter des jeunes le dimanche matin.

Objectifs 2026

Les objectifs sont les suivants :

- présence sur l'espace public
- créer les liens avec des plus jeunes
- initier une dynamique nouvelle dans les locaux pour augmenter l'attractivité de l'espace dédié aux jeunes
- poursuivre la prise en charge de jeunes d'Attalens dans le cadre du projet CO
- dans le cadre des jardins partagés, nourrir de plus grandes ambitions dans la transformation des fruits et légumes ainsi que pour la participation aux événements villageois.

Les jeunes bénéficiant d'un accompagnement socio-éducatif et de mini-jobs proviennent très majoritairement d'Attalens.

Etienne Wirz félicite REPER de son travail et demande quels sont les points positifs et négatifs du mandat à Attalens.

Julien Hornecker relève parmi les points positifs l'excellente collaboration avec la commune, une confiance réciproque et la possibilité de faire du travail de prévention. Il a pu déménager son bureau et recevoir les familles dans de meilleures conditions.

Le seul point négatif est lié aux locaux à disposition. Il n'est pas possible de recevoir correctement les jeunes à l'atelier de couture. La mise à disposition du bâtiment Les Artisans 20 se fait attendre.

Adrien Oesch confirme que l'atelier de couture atteint aujourd'hui ses limites. Le déménagement dans le bâtiment Les Artisans 20 permettra d'accueillir un public plus large. Les dynamiques ont changé. REPER ne s'occupe plus seulement de jeunes en difficulté. Il est possible de faire de la prévention précoce, aller vers les plus jeunes, avoir plus de mixité.

Le CG remercie Julien Hornecker et Adrien Oesch de leur engagement par des applaudissements. .

6. Comptes 2025

M. le Président donne la parole à **Laurent Menoud, Syndic**, en charge du dicastère de l'administration, des finances et des relations publiques.

6.1 Présentation du compte de résultat et du rapport de gestion

Rapport de gestion

Laurent Menoud relève quelques faits marquants du rapport de gestion.

0. Administration générale

Le règlement pour le fonds de la famille a été finalisé et va être activé cette année.

Le master plan a été actualisé. Il va permettre de piloter les investissements de la commune, notamment l'offre de logements.

La population est stable. Le slogan *Nature et proximité* est bien illustré avec cette croissance mesurée.

2. Formation

Le cercle scolaire, qui compte plus de 600 élèves, est l'un des plus grands du canton.

59 % des élèves sont inscrits à l'AES. C'est un des taux les plus élevés du canton qui atteste de la jeunesse de la population d'Attalens et du contexte familial avec des parents souvent éloignés du reste de la famille (grands-parents).

3. Culture, sport et loisirs

La commune soutient la culture sous différentes formes : Roadmovie, Humour en Veveyse, Les Portalivres, etc.

5. Prévoyance sociale

La crèche compte 40 places et 74 enfants inscrits. Moins de 2 enfants occupent une place, ce qui signifie que le besoin de garde est pour une longue durée. Cela confirme l'importance d'augmenter le nombre de places avec le bâtiment *Cœur du village*.

6. Trafic et télécommunications

Un rabais, qui permet de revenir au coût des anciennes cartes journalières, est octroyé aux habitants d'Attalens qui achètent des cartes journalières dégriffées.

7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire

L'autoconsommation de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques va augmenter grâce à la mise en place de communautés solaires.

9. Finances et impôts

Les rentrées fiscales sont très orientées sur les personnes physiques avec la moyenne de rentrées fiscales la plus élevée du district et le taux d'imposition le plus bas.

Compte de résultat 2025

Laurent Menoud passe à la présentation des comptes. Le compte de résultat 2025 présente un excédent de plus de CHF 261'000.-.

Ce résultat s'explique notamment par le fait que le budget se doit d'être conservateur, surtout pour l'estimation des impôts. Pour le budget, il y a une obligation légale de ne budgéter que les impôts de l'année à venir, alors que pour les comptes il faut intégrer toutes les taxations non reçues, y compris celles des années antérieures.

Le CC insiste auprès des comités des associations pour que les budgets soient établis au plus près des besoins pour éviter que certaines autres dépenses soient coupées pour faire face aux demandes d'acomptes des associations.

Laurent Menoud passe à la lecture des comptes par fonctions à 3 chiffres (ex. 011 Législatif).

0220.3132.05 Archivage

Guillaume Savoy demande d'où vient la différence entre le budget et les comptes. L'archivage est-il terminé ou le montant dépensé est-il simplement faible par rapport au montant budgété ?

Laurent Menoud répond que l'archiviste est très professionnelle. Le plan de classement est facile à appliquer par les employés. Les archives sont sous contrôle.

Serge Praz ajoute que l'intervention de l'archiviste a été plus courte que prévue grâce au travail en amont de l'administration et par conséquent le budget n'a pas été épuisé.

2126.3130.01/02 Activités (hors camps)/Spectacles

Vanessa Lopez demande pourquoi ces budgets n'ont pas été entièrement utilisés et ce qui pourrait être fait pour encourager le cercle scolaire à utiliser ces montants.

Laurent Menoud ne peut répondre que de manière générale en l'absence de **Rahel Preisig**. Il ne peut répondre pourquoi cela a baissé si fortement. Pour inciter à utiliser ces budgets, il faut des discussions en début d'année pour que la planification se fasse. Des efforts ont été fournis dans l'organisation des camps, notamment avec des pré-camps pour les plus jeunes. Il faudrait faire la somme de toutes les activités hors camps pour se rendre compte de l'engagement de la commune et de l'argent à disposition des enseignants.

2180.3130.01 Activités AES vacances

Vanessa Lopez s'interroge sur la différence entre le budget et les comptes.

Laurent Menoud prend note. **Rahel Preisig** rendra réponse.

Laurent Menoud demande s'il y a des questions sur les annexes (ratios et bilan).

Ratios

Il relève que le taux d'autofinancement est considéré comme mauvais, parce que la commune a pour pratique de financer une partie des investissements non pas en thésaurisant un montant au capital, mais en empruntant les montants nécessaires auprès d'organismes financiers.

Bilan – 299 Excédent du bilan

Le capital propre est d'un montant d'environ CHF 18,9 millions. Il va permettre d'absorber les excédents de charges futures. Selon la planification financière, d'ici 2026-27, il devrait y avoir un prélèvement au capital propre.

Il n'y a plus de questions.

6.2 Présentation du compte des investissements

Laurent Menoud commente le tableau de suivi des investissements au 31.12.2025.

Le crédit lié au PAL est dépassé de CHF 238'654.-. La ligne de crédit restera ouverte tant que le PAL n'est pas définitivement validé. Le découvert se traduira par un crédit additionnel lors du bouclement.

Il n'y a pas de questions.

6.3 Rapport de la commission financière

M. le Président donne la parole à **Bertrand Savoy**, Président de la ComFin, qui donne lecture du rapport de vérification des comptes 2025.

Les comptes communaux ont été vérifiés par la société Gefid Conseils SA de Marly, conformément à la loi sur les communes et dans le cadre de la 1^{ère} année de son mandat de 3 ans, accepté lors de la séance du Conseil Général du 07 octobre 2025.

Le Conseil communal a transmis à la fiduciaire les documents suivants :

- le compte de fonctionnement 2025 (avec comparaison au budget), ainsi que les comptes par nature
- le compte d'investissement 2025, accompagné du tableau « Suivi des investissements » au 31.12.2025
- le bilan au 31.12.2025.

De plus, la fiduciaire a eu accès à l'ensemble des documents requis pour procéder à la vérification des comptes.

Les 17 et 18 mars 2026, la fiduciaire a procédé à l'audit des comptes de la commune, sur mandat de la Commission financière. Les détails et conclusions figurent dans le rapport complet de l'organe de révision, lequel fait partie intégrante du présent rapport.

Dans ses conclusions, l'organe de révision atteste que, selon son appréciation, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 sont conformes à la législation en vigueur.

Rapport de la Commission financière – Séance du 10 mars 2026

La Commission financière a examiné les documents lors de sa séance du 10 mars 2026, en présence de M. le syndic Laurent Menoud et du caissier communal M. José Diaz.

Comme à l'accoutumée, les comptes ont été transmis aux membres de la Commission au préalable afin de permettre une analyse approfondie et la formulation de questions pertinentes.

Appréciation générale

La Commission tient à souligner que le rapport d'activité 2025 est un document de qualité, bien structuré, qui met clairement en évidence les faits marquants de l'année.

Elle remercie le CC pour la rédaction de ces rapports et d'avoir pris en considération sa demande visant à remplacer le terme « bénéfice » par celui « d'excédent de produits », afin de mieux s'aligner sur la terminologie comptable actuelle.

Compte de résultat

Les charges s'élèvent à CHF 25'279'616.87, pour des revenus de CHF 25'541'317.13, ce qui permet de dégager un excédent de produits de CHF 261'700.26 pour l'exercice.

Pour rappel, le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 840'837.54.

L'exercice 2025 présente un excédent de produits de CHF 1'102'538.- par rapport au budget.

Compte d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées en 2025 sont conformes aux décisions du Conseil général, bien qu'un décalage subsiste entre les montants engagés et les prévisions budgétaires.

24 projets en cours ont donné lieu à des dépenses s'élevant à CHF 688'980.24 d'investissements nets, alors que le budget net cumulé se montait à CHF 14'471'900.-.

Au total, 8 projets ont été achevés en 2025.

Bilan

Le bilan de la commune s'élève à CHF 52'746'120.98 au 31 décembre 2025.

Les fonds propres disponibles au 31.12.2025 après imputation du résultat s'élèvent à CHF 18'905'783.94.

Dans son rapport 2024, la commission financière avait demandé qu'une revue du bilan soit réalisée afin de supprimer les amortissements cumulés sur les objets totalement amortis mais encore présents au bilan.

La commission a constaté que la valeur des objets totalement amortis a été sortie du bilan au 31.12.2025.

Remerciements

La Commission financière remercie chaleureusement M. Laurent Menoud et M. José Diaz pour leur disponibilité et la qualité des réponses apportées. Elle tient également à saluer l'ensemble du Conseil communal pour le travail accompli, ainsi que le personnel administratif pour la qualité du dossier de présentation des comptes 2025.

Il est à noter que, hors effets fiscaux et remboursements des associations de district, les comptes 2025 sont globalement très proches du budget initial, ce qui témoigne de la rigueur dans l'élaboration du budget.

Conclusion

La Commission financière propose au Conseil général d'accepter les comptes 2025 dans leur intégralité.

6.4 Approbation du compte de résultat et du rapport de gestion

Au vote à main levée, le compte de résultat et le rapport de gestion sont approuvés à l'unanimité.

6.5 Approbation du compte des investissements

Au vote à main levée, le compte des investissements est approuvé à l'unanimité.

7. Rapport des commissions

7.1 Aménagement

M. le Président donne la parole à Cédric Perroud, Président de la commission d'aménagement.

Composition	8 membres : C. Perroud Président, R. Preisig, R. Besse, N. Duc, B. Galley, Y. Gramigna, R. Sutter, E. Vionnet			
Séances	4 séances en 2025, dont une double commission avec commission de bâtisse			
Principaux sujets traités	PAL Attalens	Cœur du Village	PAD Entrée du Village	Règlement taxe plus-value
Avancées	Mise à l'enquête Envoi au canton	Permis de construire reçu et achat parcelle PPE «Au Village»	Adaptation des honoraires	Votation CG
Défis	Finalisation et mise en application du PAL	Respect des budgets Construction et suivi des travaux	Poursuite mandat partenaire spécialisé pour réalisation et adaptation PAD	Mise en application
Divers / autres	Elaboration PAD entrée village	Séance conjointe avec Com Bât	Consultation de spécialistes pour LSI et autres	

7.2 Bâtiments et infrastructures

M. le Président donne la parole à Aurélien Espinasse, Président de la commission Bâtiments et infrastructures.

Composition	8 membres : A. Espinasse, Président, A. Blunsch, R. Savoy, I. Adjamah, V. Lopez, G. Colliard, Y. Savoy, V. Hermann			
Séances	4 séances			
Principaux sujets traités	Cœur du Village	Reraise 10	Artisans 20	Baobab
Avancées	Mandat attribué au spécialiste des marchés publics	Variante démolition / reconstruction au bénéfice du Fonds de la famille validée	Demande autorisation exploitation provisoire des locaux En attente validation Préfecture	Demande études complémentaires pour plusieurs éléments étude faisabilité de la transformation et agrandissement
Défis	Elaboration descriptif travaux mise au concours avec Commission bâtisse, bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO) et ingénieurs	Présentation projet pour validation par CG pour obtention du crédit	Attribution mandat architecte pour étude faisabilité et calcul des coûts fin mars 2026 Exploitation locaux août 2028	Validation du financement par le CG en mai 2027 Exploitation locaux août 2029

Principaux sujets traités	Agrandissement de CAD	Entrée du Village	Sécurisation périmètre scolaire	Signalétique des bâtiments scolaires	PPE La Source
Avancées	Délivrance permis de construire par Préfecture en juillet 2025	Affectation modifiée (avant: ZIG et Centre Village)	Premières barrières installées sur périmètre scolaire fin 2025	Signalétique intérieure terminée	Choix carrelage et cuisine effectués par la commission de bâtisse
Défis	Démarrage travaux prévu au printemps 2026	Mise en zone Centre Village seulement Etude transports publics Enquête mai 2031 Exploitation août 2035	Pose prochaines barrières après réalisation Cœur du village et agrandissement CAD	Reste numérotation portes Renard Fin des travaux prévue début 2026	Travaux en cours

7.3 Déchets

M. le Président donne la parole à Pierre-Alain Perroud, Président de la commission des déchets.

Composition	8 membres : P.-A. Perroud, Président, E. Savoy, A. Monnard, B. Galley, E. Vionnet, L. Guignard, Y. Gramigna, F. Robert		
Séances	3 séances		
Principaux sujets traités	Traitement des plastiques	Gastrovert	ZeroWaste
Avancées	Sujet abandonné pour l'instant Ce service impacterait le ratio légal à respecter Filière traitement actuel pas très écologique (traitements hors de Suisse) (Une solution existe avec l'achat de sacs spéciaux auprès de la Migros)	Economies probables inférieures aux frais supplémentaires occasionnés selon rapport établi par le caissier communal Pas possible de tester dans un seul quartier Ce service impacterait le ratio légal à respecter (50%)	Projet en cours Rapport établi par Zerowaste pour l'administration communale et l'école
Défis	Suivre l'évolution de la filière des traitements plastiques au niveau régional	Le sujet sera repris et traité durant la prochaine législature	Mise en place stratégies et améliorations

7.4 Routes, eaux, épuration et espaces verts

M. le Président donne la parole à Pierre-Alain Perroud, Président de la commission des routes, eaux, épuration et espaces verts.

Composition	8 membres : P.-A. Perroud, Président, E. Savoy, I. Adjamah, L. de Keuster, G. Emonet, G. Colliard, S. Monnard, E. Wirz			
Séances	2 séances			
Principaux sujets traités	Reraise – Mise en séparatif	Zones 30	En Perrey – Revêtement final	Places de jeux
Avancées	Adjudication travaux mise en séparatif et adduction d'eau à JPF Construction SA à Bulle en septembre 2025	Le concept proposé est à l'enquête préalable auprès du canton	Pose de la dernière couche, suite aux travaux de génie civil et adduction d'eau	Rénovation éléments usés et dangereux Installation modules supplémentaires
Défis	Travaux prévus printemps 2026		Travaux réalisés en 2025	Réalisation 2025-2026

7.5 Energie et développement durable

M. le Président donne la parole à **André Blunsch**, Président de la commission énergie et développement durable.

Composition	8 membres : A. Blunsch, Président, C. Perroud, S. Deillon, B. Perroud, R. Gauderon, B. Moulin, B. Savoy, G. Savoy				
Séances	6 séances				
Principaux sujets traités	Journée de l'Energie	Label Gold – Plan d'action 2024-2028	Pick-e-Bike	Biodiversité – Conseils à la population	Eclairage public
Avancées	Organisation samedi 14 juin 2025	Cibler actions à mettre en place	Proposition mise en place système de partage de mobilité douce	Proposition conseils gratuits en faveur population	Modification derniers candélabres et contrôle à distance
Défis	Aborder différents thèmes de l'énergie avec population	En cours	Mise en place en juillet 2025	Mise en place du projet	Votation crédit additionnel CG en décembre 2025
Divers / autres	Faible fréquentation Réflexions prochaines éditions: concept, nom manifestation, etc...		<i>Emplacements Arrêts de bus Village, La Fin, Tatroz - Centre village</i>	Information prévue dans Attalens Info printemps 2026	Crédit additionnel accepté à l'unanimité

7.6 Naturalisations

M. le Président donne la parole à **Adrienne Monnard**, Vice-Présidente de la commission.

Composition	C. Alder, Président, A. Monnard CG, R. Besse CG, G. Emonet CG, R. Gauderon CG, N. Gabriel, D. Mounir, O. Ney, M. Régamey
Séances	2 séances
Dossiers traités	La commission a auditionné 1 candidate et donné un préavis favorable à sa demande de naturalisation
Buts commission	Auditionner tout requérant ayant présenté une demande de naturalisation, afin d'obtenir le droit de cité cantonal et communal Veiller à ce que les conditions générales et d'intégration définies dans la loi du 14.12.2017 sur le droit de cité fribourgeois soit respectées Donner un préavis au CC qui statuera en vue de la délivrance du droit de cité communal

7.7 Cohésion sociale

M. le Président donne la parole à Eliot Savoy, Président de la commission Cohésion sociale.

Composition	E. Savoy, Président, L. Menoud, V. Lopez, A. Monnard, B. Perroud, R. Gauderon, B. Savoy			
Séances	8 séances			
Principaux sujets traités	Fête des nouveaux habitants et citoyens	Politique jeunesse	Politique seniors	Label Commune en santé
Avancées	Nouvelle formule qui sera renouvelée en 2026	Soirée pour les jeunes aux Artisans 20 Echange sur leurs besoins	Envoi questionnaire plan mobilité Séance avec seniors pour recueillir besoins	Préparation dossier et obtention label <i>Commune en santé</i>
Défis	Inciter les citoyens à participer	Mise en place mesures choisies	Mise en place mesures choisies	Suivi régulier mesures en place Réflexion sur nouvelles mesures

Principaux sujets traités	Animation villageoise	Demandes de dons	Budget 2026
Avancées	4 spectacles 2025 Humour en Veveyse Billets gratuits et rabais sur abonnement	Traité 120 demandes 38 subventions versées	Elaboration budget 2026
Défis	Poursuite collaboration saison 2026-2027?	Equité entre les sociétés	Mise en œuvre projets
Divers / autres		Bonnes pratiques à adopter	

Lucien Savoy salue d'avoir échangé avec les jeunes pour connaître leurs besoins. La journée de l'énergie étant très peu fréquentée, il se demande s'il y a réellement un besoin. La base de toute politique publique est de répondre à un besoin. Il suggère de poursuivre dans ce sens.

Sophie Deillon relève la qualité des spectacles Humour en Veveyse et encourage les CG à s'y rendre.

Loïc de Keuster demande combien de jeunes ont participé à la soirée pour les jeunes.

Eliot Savoy répond qu'une vingtaine de jeunes étaient présents.

Adrienne Monnard ajoute qu'ils représentaient un panel diversifié de jeunes y compris des filles.

7.8 Cercle d'inhumation

M. le Président donne la parole à Eliot Savoy, Président du cercle d'inhumation.

Composition	3 membres: E. Savoy, Président, K. Castelberg, CC Granges et S. Dutoit, CC de Bossonnens			
Séances	2 séances en 2025			
Principaux sujets traités	Création zone prêtres/abbés	Columbarium	Forêt du souvenir	Infos 2025
Avancées	Projet terminé	Réflexion planification financière Analyse situation Inventaire (saturation prévue 2028-2029)	Etude en cours Proposition transmise au canton	
Défis	Assurer la pérennité	Libérations progressives niches échues à l'ancien Columbarium	Zone dépôt cendres en forêt avec conditions Aménagement de la zone	31.12.2025 25 niches disponibles au nouveau Columbarium
Divers / autres				20 désaffectations : 11 niches 4 tombes doubles 1 tombe simple

Le projet de la Forêt du souvenir prendra plus de temps que prévu en raison des contraintes légales à respecter.

7.9 Commission du stand de tir

M. le Président donne la parole à Eliot Savoy, Président de la commission du stand de tir.

Composition	E. Savoy, Président, C. Genovese, Municipale Jongny, S. Comisetti, CC Bossonnens, S. Michellod, Syndic Granges, 2 représentants Société des Carabiniers d'Attalens	
Séances	1 avant le tir des communes organisé en septembre	
Principaux sujets traités	Budget 2026	Calendrier des séances de tir 2026
Avancées	Approbation budget 2026 Comprend essentiellement les frais d'entretien installations de tir	Présentation et validation du programme de tir 2026

7.10 Grappe d'argent

M. le Président donne la parole à Eliot Savoy, en charge du dicastère de cohésion sociale.

Bénévoles	Jean-Pierre Savoy, Jean-Jacques Steiner, Jacqueline Steiner, Arlette Savoy			
Temps consacré	125.5 heures soit 33.5 heures par personne			
2025	Animations au Châtelet	Sortie annuelle 03.06.2025	Repas fin d'année 27.11.2025	Sorties années précédentes
Activité	Lotos 03.04.2025 et 25.11.2025	Balade marché d'Aoste et repas	Repas Auberge de l'Ange	2024 Zoo de Bâle Repas à Leymen
Organisation	Achat lots Préparation abonnements Créée loto Distribution lots	Négociation prix Réservations	Choix menu Réservation	2023 Interlaken Visite brasserie
Participation		Près de 80 personnes	138 personnes	2022 Brisolée à Sierre Visite cave Musée Gianada

Les aînés ont été intégrés à une séance de la commission de cohésion sociale pour connaître leurs besoins.

7.11 Commission AES

M. le Président donne la parole à Aurélien Espinasse, remplaçant de Rahel Preisig, Présidente de la commission AES.

Composition	R. Preisig, Présidente, C. de Sousa, CC Granges, P. Konan CC Remaufens, T. de Kinkelin, Directrice AES (jusqu'en juin 25), B. Cuany, Responsable service enfance (dès août 25), J. Ruffieux, responsable pédagogique (dès août 25), S. Leroy et P. Mélois Attalens, P. Tchitsaz, M. Calo et C. Gachet Remaufens, A. Blanc et A. Lang Granges		
Séances	2 séances		
Principaux sujets traités	Budget et comptes	Inscriptions/Ouvertures AES nouvelle année scolaire	Projet cœur de village
Avancées	Présentation et réflexions	Présentation et réflexions	Réflexion et contributions des parents
Défis		Demande croissante Liste d'attente	
Divers / autres		Nouvelle organisation service de l'enfance	

8. Modification statuts ASSCOV – Augmentation limite d’endettement

8.1 Présentation

M. le Président donne la parole à **Aurélien Espinasse**, remplaçant de **Rahel Preisig**, responsable du dicastère Enfance/Jeunesse.

L’ASSCOV sollicite l’accord des Législatifs du district pour une modification statutaire essentielle qui vise à augmenter la limite d’endettement de l’association.

Pourquoi CHF 70 millions ne suffisent plus ? En mars 2025, la limite d’endettement avait déjà été augmentée de CHF 50 à 70 millions pour financer l’agrandissement du bâtiment Bêta /Univers@lle. Il avait alors été précisé qu’une deuxième révision serait nécessaire pour intégrer les projets de la piscine et de la salle de sport triple.

Aujourd’hui le calcul est purement mathématique. Les besoins cumulés s’élèvent à CHF 103 millions :

- Dette effective estimée au 31.12.2025 CHF 25'500'000
- Estimation de l’assainissement et de l’agrandissement du bâtiment Bêta /Univers@lle (déduction faite de la promesse de subventions de l’Etat de Fribourg) CHF 25'142'000
- Estimation de la construction d’un centre de natation avec une salle de sport triple CHF 52'250'000 ± 20%

Avec un plafond bloqué à CHF 70 millions au niveau statutaire, il est impossible d’aller de l’avant avec le projet de la piscine. Pour débloquer cette situation, l’association demande d’approuver deux modifications :

- porter la limite d’endettement pour les investissements de CHF 70 à 110 millions. Cela couvre les CHF 103 millions projetés avec une marge de sécurité.
- passer la limite de trésorerie pour l’exploitation de CHF 500'000.- à CHF 3 millions permettant à l’association de gagner en autonomie financière.

Le CC tient à rassurer le CG sur un point fondamental. Voter cette hausse n’est pas un chèque en blanc. Le vote porte sur l’augmentation du contenant financier de l’association et non sur le contenu, c’est-à-dire le crédit d’environ CHF 52 millions pour la piscine qui fera l’objet d’un vote du comité, de l’assemblée des délégués, puis d’une votation populaire. Accepter la modification des statuts est la condition sine qua non pour que le projet de la piscine puisse tout simplement exister et être présenté à la population.

Le CC invite le CG à accepter la modification des statuts.

8.2 Rapport de la commission financière

M. le Président donne la parole à **Bertrand Savoy**, Président de la ComFin.

La Commission financière a analysé cette demande et souhaite relever les points suivants :

- la dette effective estimée au 31.12.2025 est de CHF 25'500'000
- l’estimation de l’assainissement et de l’agrandissement du bâtiment Bêta / Univers@lle (déduction faite de la **promesse de subventions de l’Etat de Fribourg**) s’élève à CHF 25'142'000
- l’estimation de la construction d’une piscine avec une salle de sport triple est de CHF 52'250'000 ± 20%

Le total estimatif des crédits (promesse de subventions ; coût du centre sportif à +/- 20%) sera de près de CHF 103 millions. Cela ne donne pas beaucoup de marge avec une limite à CHF 110 millions.

Il ne faut également pas sous-estimer l’augmentation du budget d’exploitation de CHF 500'000 à CHF 3 millions.

La Commission financière donne un préavis favorable.

Elle souhaite cependant que les délégués de l'ASSCOV étudient s'il est juste et judicieux d'imputer le 100% de cet investissement à l'ASSCOV.

Laurent Menoud répond que le CO est propriétaire de la parcelle. L'ASSCOV est l'association qui pilote ce projet veveysan, qui concerne autant les écoles primaires, le CO que la population.

C'est une question de territorialité. Un désenchevêtrement a été effectué. Le CO est propriétaire de certains éléments situés sur le site sportif de Lussy et la parcelle a été achetée par le CO. C'est l'entité juridique qui pilote.

8.3 Discussion

M. Le Président ouvre la discussion.

Bertrand Savoy s'est renseigné sur le taux d'utilisation de la piscine par le CO, les cours privés et l'ouverture au public. Il estime que la piscine est utilisée 42% du temps par le CO, 36% par le public, 17% pour des cours privés et 5% d'entretien annuel. Bien que le CO soit propriétaire de la parcelle, il demande s'il est judicieux d'imputer 100% du bâtiment au CO. L'ACV ne devrait-elle pas participer pour les activités de loisirs au financement de ladite piscine ?

Laurent Menoud répond que ce soit le CO ou l'ACV qui la finance, in fine c'est la population qui en bénéficie et qui en assume les frais financiers. Il y a un besoin clair de développer les infrastructures pour la population. Que ce soit via le CO ou l'ACV, le projet est nécessaire.

Bertrand Savoy ne remet pas en question le projet, mais le financement (investissement et frais financiers) exclusif par le CO, alors que la piscine ne sera utilisée qu'à 50% par le CO.

Laurent Menoud répond à nouveau que les infrastructures seront veveysannes et partagées. Suite au désenchevêtrement, il a été décidé d'éviter du cofinancement entre deux associations.

Yves Savoy abonde dans le sens de Bertrand Savoy.

Benoît Moulin admet que les besoins sont avérés. Il y a peut-être un besoin du CG de mieux comprendre le projet. Il n'y a pas suffisamment de clarté par rapport à ce que l'infrastructure va couvrir en termes de besoins scolaires, mais également de loisirs à la population. Quelles sont les prochaines étapes qui permettront aux élus et aux citoyens de se renseigner et se positionner par rapport au projet ?

Laurent Menoud prend note que le CC devra faire un effort pour informer régulièrement le CG et la population de l'avancement du projet. Il ajoute qu'une partie des loisirs proposés au public seront autofinancés.

Lucien Savoy abonde dans son sens. Il est important d'informer la population à chaque étape. Sinon c'est un chèque en blanc qui est demandé.

Laurent Menoud répond que ce n'est pas un chèque en blanc. Les estimations à +/- 20% du budget sont liées au degré d'avancement du projet. Ce n'est pas une autorisation de dépenser 20% de plus. Avec l'avancement du projet, ce pourcentage va diminuer jusqu'à +/- 5% lors de l'adjudication.

Il encourage les nouveaux élus à assister aux formations financières, pour mieux comprendre les enjeux.

M. le Président clôt la discussion.

8.4 Approbation

Au vote à main levée, la modification des statuts de l'ASSCOV est approuvée par 19 oui et 10 abstentions.

9. Valorisation Reraise 10 – Crédit de construction de 5 appartements

9.1 Présentation

M. le Président donne la parole à **Pierre-Alain Perroud**, en charge du dicastère des Travaux.

Situation

Pour donner suite aux différentes études et à l'information lors de la séance du Conseil général du 7 octobre 2025, le CC a décidé de valoriser l'héritage de la propriété de Mme Sapin avec une démolition – reconstruction pour location au bénéfice du « Fonds de la famille ».

Projet

Le projet prévoit l'aménagement de cinq appartements répartis dans deux habitations individuelles avec un 4.5 pces de 95m2, un 3.5 pces de 75m2, trois 2.5 pces de 60m2. Ils seront loués au prix du marché pour alimenter le Fonds de la famille.

Le crédit demandé s'élève à CHF 2'430'000.-. Les prochaines échéances sont :

- l'obtention du permis de construire en novembre 2026
- le début des travaux au printemps 2027
- la mise en exploitation en août 2028

Conclusion

Sur la base des éléments ci-dessus, le CC propose au CG d'approuver le crédit pour la valorisation et construction de cinq appartements à la Reraise 10.

9.2 Rapport de la commission financière

M. le Président donne la parole à **Bertrand Savoy**, Président de la ComFin. Celui-ci informe que la ComFin donne un préavis favorable.

La ComFin demande expressément, comme il est indiqué dans le message du CC, que les coûts et les recettes liés à ce projet soient imputés respectivement à charge et au bénéfice du Fonds de la famille. Elle prend également acte qu'un fonds de rénovation des bâtiments devra être constitué dès la mise en location des appartements.

Au vu de ces éléments, la Commission financière émet un préavis favorable.

9.3 Discussion

M. Le Président ouvre la discussion.

Georges Emonet demande si les entreprises locales vont être favorisées et si le projet sera soumis à la loi sur les marchés publics.

Pierre-Alain Perroud répond que la commune sera soumise à la loi sur les marchés publics. Ce sont les montants qui fixent les conditions.

Georges Emonet demande si les matériaux de construction ont été choisis et si une entreprise totale ou générale sera mandatée.

Pierre-Alain Perroud répond que cela n'a pas encore été défini.

Sophie Deillon demande si les habitants d'Attalens vont être favorisés pour la location de ces logements.

Pierre-Alain Perroud répond que ce ne sera certainement pas le cas.

Eliot Savoy ajoute que ces bâtiments n'ont pas une vocation sociale. Ils doivent générer du rendement qui va permettre d'alimenter le Fonds de la famille, qui va aider des familles d'Attalens dans le besoin.

M. le Président clôt le débat.

9.4 Approbation

Au vote à main levée, le crédit de construction de CHF 2'430'000.- est approuvé à l'unanimité.

10. Le Baobab – Détail de l'étude de faisabilité

10.1 Présentation

M. le Président donne la parole à **Aurélien Espinasse** en charge du dicastère des bâtiments et infrastructures.

Situation

Pour donner suite aux demandes de l'ECD et du Centre lors de la séance du CG du 21 mai 2024 et en cohérence avec l'actualisation du masterplan, le CC informe le CG du contenu et de l'avancement de l'étude de faisabilité qui est en cours, après en avoir informé la commission des bâtiments et infrastructures.

Le mandat de l'étude de faisabilité confié à l'architecte dépasse le cadre d'une rénovation afin de proposer des solutions adaptées à l'évolution des besoins de la commune.

Détail de l'étude

L'étude porte sur les éléments suivants :

- une salle double multisports sans gradins intérieurs : une extension de la salle actuelle avec une salle polyvalente qui offre à l'étage des surfaces nécessaires pour des activités sportives
- une augmentation de la capacité de stationnement : compte tenu de la nouvelle affectation, la capacité du parking pourrait être augmentée
- l'intégration de l'Astéroïde pour permettre des synergies au niveau des surfaces de vestiaires obligatoires
- la relocalisation du terrain de basket : l'extension de la salle induit la suppression du terrain de basket. Il est prévu de le déplacer et l'intégrer dans un terrain multisports
- des gradins extérieurs : la création de gradins le long du terrain synthétique en remplacement du talus actuel.

Financement

Ces études de l'ordre de CHF 17'500.- sont financées par le crédit d'investissement initial de CHF 1'123'500.- voté en 2021 par le Conseil général.

Prochains jalons

Validation du financement par le Conseil général sur la base d'une enquête préalable	mai 2027
Obtention du permis de construire	janvier 2028
Début des travaux	été 2028
Mise en exploitation	été 2029

10.2 Discussion

M. le Président ouvre la discussion.

M. le Président voit que sur le plan d'intention le terrain multisport prendrait la place du jardin.

Aurélien Espinasse répond que le jardin va être maintenu. Il va être déplacé.

Maude Landry demande s'il y a eu une réflexion concernant l'îlot de chaleur que pourrait devenir cette zone avec beaucoup de béton et le terrain synthétique. Si ce n'a pas été fait, elle demande d'en tenir compte.

Guillaume Savoy demande si l'augmentation de la taille du parking est bien réfléchie. Un crédit a été voté pour améliorer la sécurité dans le secteur. Il demande de réfléchir à l'emplacement de ces places de parc supplémentaires qui pourraient être projetées à un autre endroit (ex. parc multimodal). Par ailleurs, ces places de parc nécessiteraient de couper des arbres qui ont été plantés il y a moins de 10 ans.

Aurélien Espinasse en prend note.

Eliot Savoy explique que c'est un défi de trouver un nombre de places de parc suffisant lors de grandes manifestations. Les parkings communaux ne suffisent pas. Il ne sera pas possible de créer un nouveau parking à un autre emplacement. Il faut saisir l'opportunité qui se présente, à plus forte raison, si les Préfectures et la police confirment leur décision de ne plus autoriser le parcage sur les routes (en cas de beau temps) lors de grandes manifestations.

Il explique ensuite que l'augmentation du nombre de places ne va pas à l'encontre du concept de sécurité mis en place, qui est valable durant les horaires scolaires. Le parking est mis à disposition du public en dehors des horaires scolaires.

Maude Landry abonde dans le sens de Guillaume Savoy. Elle ne pense pas que l'augmentation de 20 places de parc va changer quelque chose lors de l'organisation de grandes manifestations, où la plupart du temps de grands parkings sont mis en place dans des prés.

Aurélien Espinasse relève que l'augmentation du nombre de places de parc est obligatoire et répond aux besoins liés à l'agrandissement du bâtiment.

Cédric Perroud abonde dans son sens. Dans le cadre du projet *Entrée du Village*, une étude a été réalisée. Les besoins ont été définis. L'augmentation de la capacité du parking répond aux besoins de la commune qui sont ressortis de cette étude.

11. Communications

11.1 Artisans 20 – Etat d'avancement

M. le Président donne la parole à **Aurélien Espinasse**.

Suite à l'achat du bâtiment artisanal (parcelle 1729) validé par le Conseil Général en 2023, un appel d'offres va être lancé afin de désigner un mandataire pour l'étude de faisabilité (phases SIA 21 à 33, soit jusqu'à l'obtention du permis de construire). La prochaine étape portera sur la sollicitation du crédit nécessaire pour la suite des opérations.

En parallèle et afin de répondre sans attendre aux besoins urgents des structures de jeunesse (REPER/AJV/ Jeunesse de Tatroz), le Conseil Communal a sollicité une autorisation provisoire d'occuper et est en attente de la réponse.

Cette démarche permettrait d'utiliser les locaux existants avant même la fin des procédures administratives de changement d'affectation.

11.2 Commune en santé – Obtention du label

M. le Président donne la parole à **Eliot Savoy**.

Historique

Conseil général 21 mai 2024

Proposition du Conseil général d'étudier la faisabilité d'obtenir le label « Commune en santé »

Conseil général 1er octobre 2024

Proposition du Conseil communal d'initier le processus de la labellisation. Le Conseil général accepte

Année 2025

Récolte des données afin d'établir l'inventaire des mesures existantes dans les six domaines évalués: la politique communale, les offres de loisirs, la famille et solidarité, l'école, la santé au travail et les espaces publics et infrastructures

Le label Commune en santé permet notamment de:

- inventorier les mesures ayant un impact positif sur la santé des citoyens
- valoriser les politiques entreprises auprès des citoyens et du CG
- identifier les mesures complémentaires à mettre en oeuvre pour agir davantage en faveur de la santé des citoyens
- connaître les bonnes pratiques existantes et bénéficier d'un accompagnement pour leur mise en oeuvre

Inventaire des mesures communales

Politique communale

- Soutien aux sociétés locales et associations
- Politique énergétique - Cité de l'énergie
- Accueil des nouveaux citoyens
- Travail social de rue

Offres de loisirs

- Midnight Sports
- Marché de la place jaune
- Activités conviviales pour les aînés

Famille et solidarité

- Message aux parents Pro Juventute
- Bibliothèque d'objets
- Soutien financier aux familles

Ecole

- Camps sportifs et journées sportives
- Pedibus
- Sport scolaire facultatif.

Santé au travail

- Formation continue pour les employés
- Sorties d'entreprise
- Délégué communal sécurité et santé au travail

Espaces publics et infrastructures

- Mise à disposition gratuite salles de sport
- Mise à disposition gratuite terrains de sport
- Diagnostic mobilité seniors

L'ensemble de ces mesures a permis à la commune d'obtenir le label avec trois étoiles, soit la note maximale. La commission de cohésion sociale a déjà identifié de nombreuses mesures complémentaires à mettre en place et traitera le sujet au moins une fois par année.

11.3 Début des travaux arrêt de bus Montessinge

M. le Président donne la parole à **André Blunschi**.

Les dernières oppositions ayant été levées, le canton va pouvoir débiter les travaux à partir du mois de juin 2026. Une première séance pour organiser les travaux a été agendée au mois de mai déjà.

Loïc de Keuster demande quelle sera la durée des travaux et s'ils seront terminés cette année.

André Blunschi ne connaît pas la durée exacte des travaux, mais il confirme qu'ils seront terminés cette année.

Adrienne Monnard demande pourquoi des places de parc sont signalées en vert.

Pierre-Alain Perroud répond qu'elles seront supprimées.

11.4 Mise à l'enquête d'aménagements de mobilité douce entre Attalens-Bossonnens

M. le Président donne la parole à **Pierre-Alain Perroud**.

Le Service des ponts et chaussées (SPC) et les communes d'Attalens et de Bossonnens mettent à l'enquête publique la création d'une piste cyclable et d'un trottoir avec cycles autorisés le long de la route reliant les deux localités. Cette liaison de mobilité douce permettra d'assurer la sécurité de tous les usagers et usagères, notamment les personnes à pied et à vélo. Les travaux se dérouleront en deux étapes.

Reiner Sutter demande s'il y a un projet à l'étude pour la mobilité douce de la Chaux à Attalens.

Pierre-Alain Perroud répond par la négative. Ce tronçon est en grande partie sur territoire vaudois.

Laurent Menoud ajoute que le délestage peut se faire par le Chemin Vers-les-Galley.

Adrienne Monnard pense que des automobilistes vont passer par Rombuet. Des mesures vont-elles être prises pour éviter cela ?

Pierre-Alain Perroud répond par la négative.

12. Rapport de législature 2021-2026

M. le Président donne la parole à **Laurent Menoud**, qui présente les éléments clefs du rapport de législature.

Le rapport de législature est en lien avec le programme de législature divisé selon les axes suivants : les collaborations intercommunales, les infrastructures durables, le patrimoine communal, la mobilité et la cohésion sociale. .

Professionnalisation de l'ACV

L'ACV a pour mission de travailler sur des sujets transverses pour la plupart en lien avec la cohésion sociale : jeunesse, enfance, sport, culture...

Un mandat a été confié à Pro Senectute pour les seniors. Ce mandat comprend non seulement de l'animation pour les seniors, mais également un mandat social.

Une chargée de projet a été engagée pour la petite enfance. Il y a beaucoup de défis en Veveyse, notamment la collaboration pour développer l'offre, la création d'une liste d'attente commune, le travail en réseau.

Le CC a aussi posé quelques perspectives dans le rapport de législature. Il entend notamment poursuivre les collaborations intercommunales et au sein de l'ACV. Il est important que la commune soit active dans les travaux d'étude pour la fusion. Participer à l'étude ne signifie pas dire oui à la fusion. Cela permet d'interagir avec les autres communes et d'amener des éléments qui permettent de montrer, voire gommer les différences entre communes.

Agglorivelac

Le projet de 5^{ème} génération est déposé à Berne. Ce projet entraîne d'autres. Le travail est lancé pour le projet de 6^{ème} génération.

Plan directeur régional (PDR)

Il s'agit de la vision de développement de la Veveyse. Il est important d'y défendre quelques atouts pour Attalens.

Plan d'aménagement local (PAL) et Règlement communal d'urbanisme (RCU)

Il s'agit d'un dossier de longue haleine que le CC espère pouvoir terminer bientôt.

Gestion durable des espaces verts

La commune vit son slogan *Nature et proximité*, notamment avec une gestion différenciée des espaces verts qui favorise la biodiversité.

Masterplan communal

Le masterplan définit l'évolution prévue des infrastructures. Le CG sera sollicité pour certains projets, notamment le développement de logements dans le cadre de partenariats public-privé.

Développement de projets communaux

Le Cœur du village, Les Artisans 20, la valorisation de La Reraise 10 font partie des projets qui permettront de répondre aux besoins de la population, que ce soit en matière de services, de logements ou d'espaces destinés à la vie associative.

Cohésion sociale et échanges intergénérationnels

La commission de cohésion sociale est nouvelle et a une belle dynamique. Elle va dans le sens de ce qu'Attalens veut développer dans le *Vivre ensemble*. Les politiques jeunesse et seniors, notamment, sont une force à Attalens.

Conclusion

Les projets réalisés ont permis de développer les infrastructures, d'améliorer les prestations à la population. Quand le CG vote des crédits, c'est pour favoriser les prestations en faveur de la population. La situation financière de la commune est saine. Cela permet de mettre l'accent sur le développement des infrastructures.

Laurent Menoud adresse ses remerciements au CG et son travail dans les commissions. Il remercie également les collègues qui ont quitté le CC : Guillaume Savoy, Philippe Alibert et Françoise Jolivet. Il relève la qualité de la collaboration dans le respect, la transparence et l'engagement.

Il remercie Serge Praz et toute l'administration pour la qualité du travail et la collaboration. .

13. Rapport du Président

M. le Président a participé dans le public au CG de Châtel-St-Denis et de Nyon avant son mandat de Président du CG. Il était en recherche d'inspiration pour voir s'il était possible de reprendre des bonnes pratiques en vigueur ailleurs. Dans les discussions qu'il a eues avec les représentants de ces Législatifs, il a plutôt eu l'impression que c'était Attalens qui inspirait par ses pratiques.

Au terme de son mandat d'un an de présidence, il tient à remercier le CG de sa confiance et de son soutien. C'était un honneur de servir la commune et de travailler avec des personnes engagées et passionnées. Il a pu s'en rendre compte en participant aux séances de toutes les commissions communales soit environ 80 durant son année de présidence. Il est fier de ce que le CG a accompli durant cette année, à savoir, en plus des obligations légales, des projets concrets pour améliorer le quotidien de l'ensemble de la population d'Attalens et de la Veveyse.

Il remercie ses collègues du bureau, le CC, les employés communaux, les bénévoles œuvrant dans les nombreuses associations et tous ceux qui contribuent à faire du village d'Attalens, du district et de la région, un endroit chaleureux et dynamique.

Il termine en mettant en avant deux domaines qui lui sont chers : la jeunesse et la vieillesse. Il encourage à lire ou relire deux rapports : le rapport *Grandir en Veveyse* de la commission Enfance et jeunesse de l'AVC présidée par Laurent Menoud et le rapport *La Veveyse prend soin de vous* rédigé par Renaud Gauderon directeur, du RSSV.

Pour finir, il souhaite à sa son successeur.e le meilleur pour l'année à venir et de continuer ensemble à faire de la commune un lieu où il fait bon vivre.

14. Divers

14.1. Dates à venir

M. le Président rappelle que la sortie du CG aura lieu le 24.04.26 et la cérémonie d'assermentation le 25.04.26.

14.2 Remerciements

Isabelle Bonvin adresse des remerciements pour la pose d'une main-courante près de l'ancienne poste. Des citoyens étaient très contents et lui en ont fait part.

14.3. Pratique sportive plus inclusive dans l'espace public

Julien Echenard fréquente régulièrement le « plateau sport » constitué de la place de jeux, du terrain de foot et du terrain de basket dans le périmètre de l'école. Il s'avère que 90 à 100% des utilisateurs sont des garçons à chaque fois qu'il s'y trouve. Malheureusement, l'absence de filles pratiquant du sport ou fréquentant l'espace public n'est pas une exception attalensoise mais une tendance dans la société.

Il peut par exemple citer deux chiffres d'une étude faite en ville de Lausanne : les terrains de sport extérieurs sont utilisés à 93% par des hommes et des garçons et les subventions aux clubs bénéficient à 70% aux hommes et aux garçons. De nombreux éléments expliquent ces chiffres tels que l'appropriation des espaces sportifs par les hommes au travers de pratiques davantage encouragées chez eux (terrain de foot) et des installations davantage adaptées aux hommes (des fitness urbains trop hauts). Pour donner des chiffres concernant directement le village d'Attalens, REPER ne compte que 20% de filles (rapport bloomup sur l'affectation des Artisans à la page 7) et Midnight Games 30% de filles (rapport d'activité 2024). Chiffres à l'appui, les filles sont moins touchées par les actions publiques, en faveur du sport et des jeunes, mises en place par la commune. Toute la population n'est donc pas touchée correctement.

Pour améliorer cet état de fait, les experts recommandent la mise à disposition d'une grande variété d'équipements sportifs pour favoriser une pratique plus inclusive pour les femmes mais également pour d'autres publics tels que

les seniors. La commune, comme tant d'autres, souffre d'un manque d'espace à disposition mais de nombreux équipements pourraient s'intégrer sur des petits espaces tels que des fitness urbains, des bancs actifs, du design actif ou des tables de ping pong, voire un terrain de beach-volley. Une mise à disposition plus généralisée de ce type d'équipement à travers Attalens et Tatroz serait idéale pour renforcer le label *Commune en santé*. L'agrandissement du bâtiment Le Baobab, la réaffectation potentielle du bâtiment Les Artisans et le déménagement du terrain de basket sont de très bonnes opportunités à saisir.

Dès lors, il aimerait que le Conseil communal (de la prochaine législature) puisse proposer au Conseil général un plan d'actions pour accompagner et favoriser la pratique sportive des filles et des femmes dans l'espace public, notamment avec des installations adaptées et des programmes sportifs qui les intéressent davantage, ceci en collaboration avec REPER, Midnight Games, les clubs et d'autres acteurs. D'un point de vue plus général, il serait intéressant de prévoir de nombreux espaces sportifs qui intéressent tous les publics : hommes, femmes, enfants, jeunes et seniors. Les bénéfices du sport pour la cohésion de la population et sa santé mentale et physique n'est plus à démontrer.

Eliot Savoy propose de reprendre cette thématique avec la commission de cohésion sociale et de revenir vers le CG ensuite.

14.4. Hotline 142 – Personnes victimes de violence domestique

Adrienne Monnard informe que la Confédération a mis en place une hotline pour les personnes victimes de violence domestique. C'est le 142. Elle sera en fonction le 1^{er} mai 2026.

14.5. Valorisation de la culture

Vanessa Lopez est ravie de constater que les montants en faveur de la culture en 2025 étaient de CHF 140'000.- alors qu'ils étaient de CHF 100'000.- en 2021. Avec la commission de cohésion sociale, des besoins ont été identifiés et il a été possible d'y répondre en partie durant cette législature. Elle tient à féliciter le CG et le CC d'avoir permis de valoriser la culture à Attalens et espère que cela se poursuivra avec la prochaine législature.

Il est 22h30. M. le Président déclare la séance levée.

Les CG sont invités à partager une collation à l'Auberge de l'Ange.

CONSEIL GENERAL D'ATTALENS



Roland Besse
Président

Anne Charrière
Secrétaire

